

M-
15 nov
1841
michel
Surette
et
Marie
Jeanne
Amirault

l'an mil huit cents quarante un
le quinze novembre michel
Surette fils majeur de paul francois
Surette et d'Anstasie dEntremon
de la paroisse de Ste anne d'une
part et marie jeanne amiraux
fille de marc amiraux et de
margueritte leblanc de cette
paroisse d'autre part de qui nous
avons publié les bans aux prônes
de trois messes paroissiales come
il est prescrit par le Saint concil
de trante sans qu'il se soit trouvé
aucun Empaichement canonique
et après les avoir dispensé de deux
Empaichements de consanguinité
l'un du trois au quatre et du deux
et apres j'ai Recu leur
consentement mutuel et leur ai
donné la bénédiction nuptiale dans
l'Eglise de cette paroisse en présence
de paul francois Surette et marc
miraux, octava Surette et autres
qui ont signé Michel Surette Goudot
Joseph Octave Surette curé
Paul f Surette